

## COMITE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

### CED – PV DE LA REUNION N° 3/2020

### MERCREDI 10 JUIN 2020

### - VISIOCONFERENCE -

<b>Présidence</b>	Michel SAMPER
<b>Présents</b>	Jean-Luc GASTADELLO, Pascale BRIQUET, Pierre FRITEYRE
<b>Excusés</b>	Alain BILLOUIN, Hervé DION, Maurice HOUVION, Alain MARTRES, Michel MELET, Claudine RÉMOND

*La réunion débute à 10 heures. La période de déconfinement n'a pas permis à certains membres de rejoindre la réunion en visioconférence.*

*Conformément à l'ordre du jour, la réunion a été essentiellement consacrée à un tour d'horizon succinct des sujets en cours et de l'actualité de l'éthique. Une autre réunion est envisagée dans les prochaines semaines pour reprendre les sujets abordés.*

#### 1- Cellule intégrité

Michel SAMPER donne des informations sur l'avancement de l'activité de la Cellule intégrité.

Plusieurs réunions ont permis de préparer : une ébauche d'un plan d'actions, la liste des plateformes susceptibles d'intervenir pour accueillir la parole des victimes et les soutenir, le contenu des formations des encadrants et un référentiel pour évaluer la capacité de la fédération et des clubs à assumer leur mission de prévention et de lutte contre les déviances comportementales.

Un plan d'action devrait être appliqué en septembre.

#### 2- Code Ethique

La rédaction du Code éthique est en phase de finalisation. Il sera présenté au prochain Comité Directeur fédéral pour approbation et accord. En effet, le code devra être soumis au vote lors de l'Assemblée générale du 11 septembre.

#### 3- Cas soumis au Comité d'Ethique

##### **Cas n°36 : Pétition contre une élue par des dirigeants et entraîneurs de clubs**

Voir PV 5/2019 du 16 octobre 2019, PV 6/2019 du 20 novembre 2019. La réunion de médiation, qui devait être organisée en terrain neutre, n'a pas pu se tenir pour cause de confinement. Il est donc décidé d'organiser une réunion en visioconférence dès que possible.

→ Michel SAMPER contactera les protagonistes dans ce sens.

#### **Cas n° 44 : Comportement et propos diffamatoire d'un dirigeant à l'encontre de nombreux dirigeants et athlètes**

Comme il s'agit d'une « récidive », le CED a décidé lors de sa dernière réunion d'adresser le dossier à la Commission disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance. Ce qui a été fait.

#### **Cas n° 45 : Comportement antisportif et partisan d'un chef de jury course**

Michel SAMPER rappelle les faits reprochés au dirigeant par trois jeunes athlètes au départ d'une épreuve de sprint.

→ *Un courrier sera adressé au dirigeant pour lui rappeler les règles de bonne conduite et de neutralité que tout dirigeant doit respecter.*

#### **Cas n° 47 : Conflit entre deux membres d'une commission fédérale**

Le plaignant a adressé un courrier au Président André GIRAUD et au CED par lequel il dit subir un harcèlement de la part d'un collègue de commission et menace même de saisir la justice.

→ *Si cette menace est mise à exécution (à vérifier), le CED considérera l'affaire close.*

#### **4- Prix d'Ethique 2020**

Plusieurs noms ont été évoqués. Un choix devra être fait lors de la prochaine réunion.

#### **5- Projet Européen**

Le Président rappelle qu'un projet est en cours de préparation avec le CNOSF et le CROS Ile de France pour le programme Erasmus Sport 2022. Il proposera des actions concernant la mission sociale et citoyenne du sport notamment, la rédaction d'une Charte d'Ethique Européenne, basée sur celle que nous avons établie pour notre fédération.

#### **6- Alumni Athlétisme**

M. SAMPER précise qu'Alumni Athlétisme est une communauté d'athlètes et d'anciens athlètes rassemblés par l'intermédiaire du site internet *LinkedIn*, dont la mission est d'apporter une aide aux athlètes (stage, emploi, conseils...) par d'anciens athlètes ou amis de l'athlétisme, comme le font les anciens élèves d'une école d'ingénieurs pour les nouveaux diplômés en recherche d'emploi. Cette communauté compte aujourd'hui près de 200 inscrits.

La Fédération par son réseau de partenaires et d'anciens athlètes et par l'implication de la direction communication, animera le réseau. Ainsi, celle-ci apportera une aide logistique, en particulier par l'organisation d'événements spécifiques pour mettre en contact athlètes et anciens Athlètes (soirées, colloques...). Le GIFA a décidé d'être un partenaire majeur.

Le lancement officiel sera organisé à Paris en septembre.

Le CED ne peut qu'approuver cette initiative qui s'appuie sur des valeurs de solidarité et d'entre-aide intergénérationnelle au sein de l'Athlétisme.

- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30 -*

**Michel SAMPER**  
**PRESIDENT**